

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2014 **SESSION ORDINAIRE**

L'an deux mille quatorze, le quatre du mois de juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Meilhards, dûment convoqué le 30 juin, s'est réuni salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean -Jacques CAFFY, maire de MEILHARDS.

Etait absent : Monsieur Gérard DEVILLERS (excusé avec pouvoir)

Secrétaire de séance : Madame Nicole JOUBERT

La lecture du compte-rendu du 23 mai 2014 n'a donné lieu à aucune observation.

ORDRE DU JOUR

1 - Travaux du cimetière

Les travaux prévus sont divisés en plusieurs points dans le nouveau cimetière : déplacement des éléments des canalisations d'eau pluviale, réfection complète de l'allée principale avec recalibrage de la voie centrale à 3 m, remise en place des bordures, goudronnage des allées centrales et transversales.

Finalité : obtenir une esthétique uniforme avec un enrobé sur l'allée centrale, et un goudronnage éventuel pour les allées transversales.

Montant du budget voté cette année : 12 000 €. Les travaux vont débuter avant la fin de l'année.

3 devis proposés par les entreprises:

Freyssinet - 28 950,38 € TTC : étude incomplète en une phase.

Colas - 38 922,50 € TTC : étude complète en une phase et choix techniques différents.

Lagarde et Laronze - 58 950,60 € TTC : étude complète, en 3 phases répondant parfaitement à notre demande (cimetière en devers - respect de l'assise avec mise en place d'une bordure haute - canalisation).

Travaux à réaliser sur 3 ans : une première phase à 10 000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, choisit l'entreprise Lagarde et Laronze pour la réalisation des travaux ; l'étude complète en plusieurs phases répondant parfaitement à la demande.

2 - Voirie 2014

Voici les routes qui vont être rénovées cette année :

- Le Bourliataud RD 137 au Pont de Boisse
- Le Pont du Merle : doit faire l'objet d'un projet commun avec Condat sur Ganaveix en vue de l'obtention d'une subvention d'Etat (sécurité routière)
- Laurière
- Du Moulin de Boisse vers Boisse

Monsieur le Maire annonce le montant de la dotation (hors subvention) accordée par le Conseil Général pour la voirie communale **2014-2019 : 52 934,00 €.**

Des devis sont en cours et une délibération sera prise lors de la prochaine séance pour désigner l'entreprise qui effectuera les travaux voirie.

3 - Emploi saisonnier à l'étang communal

Monsieur le Maire annonce que c'est Mademoiselle Marie PROVOST qui occupera le poste.

Cet emploi temporaire saisonnier correspond à 35 H par semaine du 11 juillet au 22 août 2014 pour tenir la buvette de l'étang les après-midi du mardi au dimanche.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cet emploi.

De plus, Monsieur le Maire précise que la régie « buvette étang complexe touristique » doit être modifiée afin de permettre à Mademoiselle Marie Provost d'être régisseur titulaire de la buvette du 11 juillet au 22 août 2014 ;

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la modification de la régie.

4 – Activités périscolaires

Monsieur le Maire informe que le fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015 est reconduit par l'Etat. Le montant de l'aide est de 90 €/élève.

Monsieur le Maire, après concertation avec les institutrices, décide de mettre en place 2 activités périscolaires à la prochaine rentrée :

- L'activité « chant- musique » est reconduite avec Mme Chaudet
- Une nouvelle activité « cirque » sera proposée dès la rentrée de septembre avec Mme Tutiot

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

5 – Bail cabinet infirmier

Suite à l'arrivée de Madame Chrystèle Vioissange-Aznar, infirmière libérale, en date du 1^{er} juillet 2014, le bail du cabinet infirmier doit être modifié.

Le bail va être mis au nom des 3 infirmières libérales et un état des lieux du cabinet infirmier va être fait. Le montant du loyer reste inchangé.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents pour ce changement.

6 - Adhésion au Syndicat des Etangs Corréziens

Suite à la visite de Monsieur MONS, Président du Syndicat des Etangs Corréziens, Monsieur le Maire souhaite que la commune adhère au Syndicat des Etangs Corréziens.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette adhésion pour un montant de 28 € annuel.

Pour information, une plainte a été déposée à la gendarmerie d'Uzerche par Monsieur le Maire suite à la détérioration du trop-plein de l'étang avec une barre à mine. Une nouvelle grille va être installée.

7 - Information sur le Travail d'Intérêt Général

La Préfecture recherche des communes qui accepteraient une personne condamnée à un T. I. G.

L'encadrement de ces personnes s'avérant complexe, le conseil municipal décide à l'unanimité de refuser la proposition.

QUESTIONS DIVERSES

1 – Contrat Territorial d'Aménagement

Le Conseil Général de la Corrèze souhaite mettre en place un C. T. A. (Contrat Territorial d'Aménagement) ; les communes vont devoir définir leurs projets pour 2015-2017 avant septembre 2014. Ce planning va permettre au Conseil Général de prévoir les financements pour chaque commune sur le long terme. Le programme des voiries entrera dans le C. T. A.

2 - Obligation aux problèmes d'accessibilité

La date butoir pour l'exécution des travaux est prévue pour le 31 décembre 2014.

Monsieur le Maire annonce cependant que si un agenda des travaux est donné avant la fin de l'année, il est possible de bénéficier d'un report de maximum 3 ans.

Pour information, le rapport d'accessibilité s'élève pour la globalité de la commune à environ 245 000 €...

3 - Factures d'eau

Le manque de trésorerie se faisant ressentir en milieu d'année, une réflexion est à l'étude quant à la possibilité d'envoyer la facturation d'eau au mois de mars, au lieu de juillet actuellement. Le conseil municipal se donne le temps de la réflexion et délibérera lors de sa prochaine séance.

4 - Mise en place de l'exposition de photos

Les photos présentées le 1er mai par l'association "Découvrir Meilhards" seront de nouveau exposées du 21 juillet au 15 août dans la salle du Conseil Municipal, aux heures d'ouverture du secrétariat.

5 - Mise en place de 5 ordinateurs à l'école

Monsieur le Maire tient à remercier les institutrices qui ont obtenu gracieusement 5 ordinateurs pour l'école et la garderie provenant du Lycée Marcel Pagnol de Limoges, suite à un changement de matériel informatique.

6 - Jury d'Assises

Le tirage au sort effectué à Salon la Tour a désigné, pour Meilhards, Monsieur Benoit PUECH.

7- Ecole

Effectif de l'école pour la rentrée 2014-2015 : 2 élèves supplémentaires pour Meilhards, soit 34 élèves. Cela va engendrer un achat de bureaux et de chaises supplémentaires pour la rentrée de septembre.

Augmentation également pour le R. P. I. qui passe à 75 élèves.

Accessibilité - hygiène - santé : suite à un compte-rendu après visite, quelques travaux doivent être réalisés avant la rentrée de septembre dans l'école .

8 - Etang

Un achat d'une centaine de truites est prévu (payé à parts égales par l' A. S. M. et la commune).

9 - Remerciements reçus

Par les associations "la Gaillarde" et la F. N. A. C. A. pour l'obtention d'une subvention.

La séance est levée à 21heures 30

Présentation du site Internet

Le site Internet officiel de la commune est désormais en ligne sur

www.meilhards.fr